

Essai sur l'origine du patronyme : Gentes

Les noms de famille romains avaient supplanté les noms gaulois. Il faut se méfier de cette idée selon laquelle nos ancêtres seraient tous celtes. Dans nos régions, les celtes ne s'installent pas guère avant le II^e siècle avant notre ère : les contacts des populations de base avec Rome sont déjà anciens. Les derniers déplacements de celtes venant de l'Est (Suisse) se produisent précisément à la première arrivée de César. Dans nos pays, la population est de même origine que la gasconne (basque).

Après la période romaine, vers le Ve siècle, le christianisme impose le système du prénom unique reçu le jour du baptême. Il n'y a plus de noms de famille mais seulement un nom individuel qui change presque toujours d'une génération à l'autre.

Au bout de cinq siècles de cette pratique le nom unique va se heurter à de nombreux problèmes d'homonymie, d'autant plus que le choix des noms se limitait aux noms les plus illustres notamment ceux des saints. Et c'est ainsi que nos ancêtres, petits et sans grade, portaient tous le même nom après l'an mille. Dans bien des villages on ne s'y retrouvait plus. Spontanément on prit l'habitude d'ajouter au nom de baptême des surnoms liés au nom de la terre, à une particularité de la maison, au métier exercé, à une différence physique pour différencier tous les "Jean" ou les "Pierre".

Comme nous aujourd'hui, pour distinguer les "Pierre Gentes" de la famille, on dit : "Pierre de Moulinou", (né à la ferme de Moulinou), et Pierre de Tenson, (né à la ferme de Tenson), "Pierre de l'oncle Mathieu" (fils de Mathieu)...

Après le XIII^e siècle le nom de baptême suivi du surnom tend à devenir héréditaire. Cependant, cette tendance ne sera confirmée qu'avec l'Edit de Villers-Cotterêt (1539) qui crée, entre autres propositions, l'obligation pour les prêtres de tenir des registres de baptêmes et de sépultures. La fixation réelle n'intervient bien qu'avec la rationalisation de l'Etat (Code Napoléon). Les noms n'ont reçu que récemment une orthographe figée par les livrets de famille instaurés vers 1880. Il est en général très difficile de remonter au-delà du XVI^e siècle et rencontrer un homonyme dans un registre, ne prouve pas la filiation à partir du moment où la chaîne de écrit est cassée. Retrouver la signification de certains noms de famille est très difficile et il faut être prudent dans l'interprétation.

Patronyme Faure

Pour certains noms comme celui de FAURE, l'interprétation est facile.

On sait que ce nom a été attribué à des lieux-dits vers Les Etables par exemple : Le Mas du Faure, "faure" en occitan signifiant "forgeron" : un ancêtre a pu exercer ce métier.

Quant à Faurie, Fauriette, il s'agit là des calques de l'occitan, fàuria, faurieta signifiant "forge, petite forge" (quelquefois temporaire). Par la suite, Faure ou Faurie

pouvait désigner un domaine appartenant à un forgeron ou encore le forgeron lui-même. C'est le nom le plus courant en Europe. En France, les dérivés du patronyme Faure sont : Lefè(b)vre, Faivre ; Fabre ; Faber(t) ; Fargier, Farjon, ot. Fabrègue du latin Fabrica, la/les Fargue(s), Farge(s), La Forg(u)e. Il y avait peu de forgerons mais il y en avait au moins un dans chaque village.

C'est pourquoi, il est porté par plus de 44.000 personnes, soit quelque 16.300 foyers en France. (*Source Jean-Louis Beaucarnot*).

Patronyme Gentes

Pour le nom de "GENTES" l'interprétation est plus compliquée et incertaine.

Il faut se méfier d'une explication trop simpliste selon laquelle la terminaison "es" signifierait que l'on a des origines espagnoles. C'est probablement une fausse piste.

Le patronyme GENTES est d'abord répandu en pays d'Oc et en occitan "gent" a le sens de "gentil, aimable, généreux, vaillant, de bonne race", mais surtout de "beau". Le mot provient lui-même du latin où il signifie "né", sous entendu, "bien-né, de bonne lignée".

Le nom "GENT" s'est muté en "Gente" et aurait été transmis ensuite par la mère. Dans les langues latines, on féminise le patronyme quand il est porté par la femme du mari ou par sa fille ; l'usage en occitan est encore vivant. Au moyen-âge, il était fréquent qu'à la mort du mari, l'épouse se vit attribuer le nom du mari au féminin. On nommait la femme de Bouquet : la Bouquette, la femme de Raynaud : la Raynaude et ainsi la femme de GENT serait devenue la GENTE.

Selon Hervé Quesnel, linguiste, le masculin est gente en occitan, genta au féminin ; le masculin pluriel est gentes. En ancien occitan, on écrivait gent, gents, gen, gens ; le "s" apparaissait quand le mot était sujet singulier, disparaissait comme complément singulier (le contraire pour les formes plurielles). La prononciation était au cas sujet singulier : djents/ pour gents, gens. Il faut voir là, très probablement l'origine de -es, d'autant que l'accent tonique étant sur le -e- de gen-, le -e final perd de sa force, sinon de son utilité réelle (elle en avait une comme -e de soutien qui permettait localement de prononcer dans l'ancienne langue le -t de gent. Les noms de personne anciens, comme les noms de lieu ont souvent gardé des formes que la langue moderne n'accepte plus depuis longtemps ; ainsi, selon Hervé, la forme "gentes" qui fut prononcée /djénts/ autrefois en oc, s'explique par le cas sujet masculin. En occitan local, la forme féminine est genta /djénto/, fabriquée intuitivement sur un singulier.

Une autre explication du -e final, toujours selon Hervé, est en fait qu'il marque un -i atone (prononcé faiblement) en occitan : /djein'ti/, en réalité (djein'tye/ ce que reflète le -TH de Genthe Ginthe), comme Gautier (gotié/ comparé à Gauthier (gotyié/. Dans ce cas, il faut penser à une influence phonétique du français "gentil" (qui n'est pas méchant, sens éloigné de bien-né, ou de joli).

Prononciation et graphie

En français, la règle était autrefois qu'aucune consomme finale ne devait se prononcer sauf en liaison et même dans le cas, de deux consonnes, la première seulement devait se faire entendre. Dans nos parlers, il y a eu plus ou moins résistance à prononcer les noms de lieu et les noms de personne selon les règles de l'occitan ou celle du français écrit. Dès que assez de monde a su écrire, ou à peu près, le dialecte a fait place au système français qui s'imposait à la lecture et l'on a dit /jeint'/. On retrouve cette même prononciation dans la région occitane de Mont de Marsan.

Il n'est pas rare de trouver dans un même document le même nom sous différentes formes en fonction de la personne qui tient la plume... Les noms n'ont reçu que récemment une orthographe figée par les livrets de famille instaurés vers 1880. Cependant les différentes graphies renseignent parfois sur l'origine du mot.

Malgré l'écriture fluctuante des curés ou des notaires, l'orthographe de Gentes a peu varié au cours des siècles. On écrit Gente avec ou sans "s" jusqu'en 1914. Ginte renseigne bien sur la prononciation /jeint'/ et non /jant'/ comme cela arrive quelquefois. On trouve également Ginthe et Genthe ce qui confirmerait les explications précédentes.

L'occitan fonctionne comme une langue étrangère par rapport au français et Gentes devient /jeintess/ dans le Puy-de-Dôme, parce que senti comme non-français et prononcé à l'étrangère.

Ce surnom fut vraisemblablement attribué à l'un de nos ancêtres vers le XIe, XIIe ou XIIIe siècle à l'époque des premières transmissions patrilinéaires des noms de personne.

Dans notre région occitane, le patois était la seule langue parlée. En Velay, le français est écrit dans les actes notariés dès le XV^e siècle et l'occitan est utilisé pour désigner des objets inconnus dans la civilisation latine.

Même si ce surnom "GENTES" s'est appliqué à un homme en raison de sa gentillesse ou de son bel aspect physique, il faut avoir à l'esprit que les sobriquets étaient donnés par des voisins généralement plus enclins à la raillerie qu'à la louange. Les noms s'étant fixés vers le XV^e siècle, le français était loin d'être connu. Et on a pu ironiquement nommé "GENTES", joli en patois, quelqu'un qui ne l'était pas du tout.

Pour Hervé, le sens de notre patronyme serait à considérer plutôt dans le sens de : "bien-né, de noble lignée", au sens latin du terme ce qui nous amène à l'un des noms le plus anciennement porté (le jeu du -s en serait un témoignage supplémentaire) ; de plus, il ne faut pas oublier qu'au IV^e siècle se met en place une administration germanique face à des populations de culture latine ; or, le pouvoir de l'antique Rome restait fascinant pour tous et l'on aimait à se trouver des ancêtres romains. La Gens (gesns, -tis) à Rome avait bien ce sens de noble famille. Le terme de gens associé à un nom de famille attestait en général d'une souche ancienne.

Les GENTES en France et dans le monde

Le nom GENTES serait à l'origine des patronymes : Gent, Gentaz (peut-être collectif : gentada, gentaa, le graphème -az peut en effet représenter -aa, -at, ou l'augmentatif -às) (Dauphiné, Savoie), Genti (en Corse). Dans le Limousin, les noms qui suivent sont des diminutifs : Gentet, Genteix, Genton, Genthon, Gentelot, Gentelle, Gentin, Gentine, Gentaud, Gentac, Gentereau.

On remarque que le nom de GENTES fait partie des noms rares. Portés seulement par 490 foyers en Hte-Loire, une trentaine dans le Puy-de-Dôme, 40 à Mont de Marsan dans les Landes, 27 dans l'Eure et quelques foyers dans le midi et à Bordeaux. Si l'on se réfère aux données des statistiques de l'Insee entre 1900 et 1990, on note que la Haute-Loire a toujours été, tout au long de ce siècle, le département qui a donné le plus de naissances avec le patronyme Gentes, suivi de près par le département des Landes jusqu'en 1966, de la Gironde entre 1916 et 1966 puis celui du Bas-Rhin entre 1966 et 1990. En 1990, le nom de Gentes est présent dans 36 départements français, dont celui de la Réunion, contre 19 au début du siècle.

En Haute-Loire, on connaît d'autres souches établies à St-Julien Chapteuil, Montusclat,

St-Front, Freycenet-Lacuche. Certains portent des surnoms : Galoye, Peyrou, Gentou, Gougne, Gourmayre, Sardierne, La Pege... Parmi eux se trouve l'un des premiers maires d'Ardenne La Montagne (nom donné par les révolutionnaires au village de Saint-Front). Sont-ils de lointains cousins ? On ne sait pas encore.

Mis à part les familles établies dans le Puy de Dôme, dont nous connaissons l'origine, celles de Nîmes, Bordeaux et peut-être Mont de Marsan sont des familles de Moudeyres, parties vers 1800 comme travailleur saisonnier, qui ont fondé leur foyer sur leur lieu de migration. Ce sont de très lointains cousins.

Mais homonyme ne veut pas dire forcément cousinage. Il faut, dit-on, qu'un nom soit peu fréquent et porté par moins de 200 chefs de famille pour avoir de fortes chances d'avoir une origine commune. Nous n'avons pas de lien, a priori, avec ce "Gentes" enterré à Ajaccio près de la tombe de Tino Rossi ni avec ces familles de l'Eure dont l'un des ancêtres, Etienne Gentes, est parti vers 1700 au Canada et y a fait souche.

Ces familles sont établies essentiellement au Québec et à Montréal.

On retrouve aussi des GENTES aux Etats-Unis, Belgique, Allemagne, et dans le Piémont en Italie.

Nous espérons, dans les années à venir nouer des contacts avec ces familles grâce à Internet. Nous avons déjà quelques réponses, notamment du Québec.

Le patronyme GENTES existera-t-il encore à la fin du XXI^e siècle ? La presse se plaît à dire que dans les trois siècles à venir tous les français risquent de s'appeler

"Martin". En effet, c'est le nom le plus fréquent porté par 61.951 foyers, soit 168.000 porteurs. Au cours du dernier siècle 200.000 noms de famille se sont éteints. Il s'agissait le plus souvent de variantes de noms plus courants.

Cependant d'après les généalogistes, il suffit qu'un nom soit porté par au moins 20 chefs de famille pour être garanti contre tout risque d'extinction.

C'est le cas pour notre famille dont le nom est porté par une vingtaine de jeunes garçons.

Autrement dit nous avons bon espoir que la descendance Gentes, originaire de Moudeyres, s'étende et que notre patronyme soit encore porté par les générations futures et continue ainsi la chaîne familiale.

Annie Gentes

*Avec tous mes remerciements à Hervé Quesnel
d'Arsac-en-Velay pour les précisions linguistiques*